



Gisèle NALY, son épouse ;
Johnatan et Selam, son fils et sa
compagne ;
Aurora, sa petite-fille ;
Thérèse, Robert †, Michel, sa sœur et
ses frères ;
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,
ont la douleur et la tristesse de vous
faire part du décès de

Pierre NALY

La cérémonie religieuse sera célébrée
le jeudi 13 mars à 10 heures en
l'église de Saint-André d'Annemasse,
suivie de l'inhumation au cimetière de
Ville-La-Grand.

Pierre repose à la maison funéraire
d'Annemasse où des visites peuvent
lui être rendues librement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciement.